



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 020-02

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 17 juillet 2024, le *Règlement numéro 020-02*, intitulé « *Règlement numéro 020-02 amendant le Règlement numéro 020 sur la gestion contractuelle et son amendement afin de favoriser l'achat local* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 juillet 2024

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE